REVUE INTERDISCIPLINAIRE FRANCOPHONE
RIFRA
https://rifra-unikin.cd/

eISSN : 2957-8574
pISSN : 2957-8566
Editeur: Faculté de lettres, UNIKIN

Vol. 4, No.2, à préciser, 2022
DOI: 10.68356/rifra.019.v04.i02.16

ARTICLE DE RECHERCHE

Communication environnementale : un défi pour la gestion des immondices à Kinshasa

Jonathan OMANGELO W'OMANGELO[1*]

[1]République démocratique du Congo
[*]Jonathan OMANGELO W'OMANGELO

Corresponding author:
omangelojonathanass@gmail.com

Résumé

Depuis des décennies, l'environnement se trouve au cœur des préoccupations de chercheurs en Sciences Sociales. En République Démocratique du Congo, le secteur environnemental attire la curiosité d'une pluralité d'acteurs « société civile, institution étatique, ONG, etc.), tous sensibilisent la population à s'impliquer activement aux activités d'assainissement de leur milieu de vie. Face à la recrudescence de l'insalubrité dans la ville de Kinshasa, une initiative (le projet Kin-Bopeto) a été mise à contribution pour orchestrer une stratégie d'assainissement de la ville de Kinshasa. La communication occupe une place importante en facilitant la circulation de l'information utile à la population concernée, promouvoir l'implication active des différentes parties prenantes et promouvoir le changement des comportements à un usage responsable des déchets et ordures. Cette réflexion se veut une analyse des facteurs à la base de cette résistance des cibles communicationnelles environnementales à adhérer à cette initiative visant l'assainissement de la ville.

Mots-clés :

Abstract

an initiative (the Kin-Bopeto project) has been put to work to orchestrate a sanitation strategy for the city of Kinshasa. Communication plays an important role in facilitating the circulation of useful information to the population concerned, promoting the active involvement of the various stakeholders and promoting behavioral change towards responsible use of waste and garbage. This reflection is an analysis of the factors at the base of this resistance of the environmental communication targets to adhere to this initiative aiming at the sanitation of the city.

Received: 8 septembre 2022
Accepted: 9 décembre 2022
Available online:

Introduction

Les préoccupations environnementales sont au cœur des débats de plus en plus préoccupants. Les interrogations et inquiétudes des chercheurs portent plus sur la dégradation des écosystèmes (perte de la biodiversité et des couvertures forestières, changement climatiques, pollution de l'air, etc.). En République Démocratique du Congo, plus particulièrement à Kinshasa, l'un des problèmes les plus inquiétant de l'environnement demeure la recrudescence des déchets. Nous assistons à une croissance démographique assortie d'une forte concentration de la population dans la capitale Kinshasa, la multiplication des bouteilles en plastique dans les ventes de l'eau et du jus, l'usage des sachets, etc. Ces pratiques causent de sérieux problèmes de gestion des déchets, d'immondices, des eaux usées qui trainent devant les maisons, en l'occurrence des communes de Ngaba, Makala, Selembao… L'opération « Kin –Bopeto », initiée dans le but de mobiliser l'ensemble de la population aux activités visant à assainir la ville, rencontre une certaine résistance du côté des récepteurs des messages y relatifs. Cette réflexion, mieux qu'un état des lieux, analyse

Cite as: Jonathan OMANGELO W'OMANGELO(2022). Communication environnementale : un défi pour la gestion des immondices à Kinshasa. UNIVERSITE DE KINSHASA, 4(2) (2022) à préciser. https://doi.org/10.68356/rifra.019.v04.i02.16

This work is licensed under Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International License

des facteurs à la base de ce rendez-vous manqué des actions communicationnelles engagées pour promouvoir l'implication active des parties prenantes aux activités d'assainissement de la ville. Reposant sur une approche ethnographique, notre démarche confronte les différentes théories de communication pour le changement des comportements utilisées par les préconisateurs environnementaux qui sensibilisent dans ce secteur. Ceci, dans le but comprendre les facteurs à la base des échecs des actions communicationnelles engagées.

1. Contexte de l'étude

Une pluralité d'acteurs ce sont engagés dans le combat pour la protection de l'environnement : Société civile (particulièrement des ONG), Gouvernement, Communauté Internationale, population locale, etc. Ces acteurs agissent dans divers domaines et font de la lutte contre les changements climatiques une thématique d'intérêt général. Les préoccupations climatiques ont dès lors bénéficié d'une forte mobilisation des parties prenantes. Ce secteur compte un éventail d'acteurs ayant fait de la lutte contre la dégradation du climat un sujet au cœur de leurs actions prioritaires. La gestion peu orthodoxe des infrastructures urbaines de base est aussi un problème qui se pose avec acuité. Les conséquences engendrées par la mauvaise gestion des immondices seraient à la fois sanitaires, environnementales et esthétiques, entraînant ainsi divers problèmes de santé publique dont le plus important sont la malaria, la typhoïde, les maladies respiratoires chroniques, les maladies diarrhéiques, les allergies, les manifestations inflammatoires, la pollution de l'air, de l'eau, du sol, les érosions, les inondations, les odeurs nauséabondes… Ces différents acteurs militant pour la cause environnementale sensibilisent la population à éliminer de l'environnement tout ce qui peut être nuisible à la santé. A travers des médias et les réseaux sociaux, les campagnes d'éducation à l'environnement, à l'assainissement de la ville se sont multipliées. Assainir le milieu de vie est une affaire de tous, un problème collectif. Il en est de même à travers des relais communautaire au sein des communes, quartiers et avenues, les activités visant à améliorer la situation sanitaire globale de l'environnement dans ses différentes composantes. Dans ces activités d'assainissement, on peut compter : la collecte, le traitement et évaluation des déchets liquides, des déchets solides et des excréments. Les différentes actions de communication utilisées ont certes permis une prise de conscience collective par l'ensemble de la population kinoise sur la question. La stratégie de communication de proximité utilisée par les relais communautaires pour transmettre l'information utile, en rapport avec la nécessité pour la population de s'impliquer dans les travaux d'assainissement du milieu de vie, aura permis une prise de conscience certaine par l'ensemble de la population kinoise. La théorie de l'E.IC. (Education, information et communication) a déjà montré ses limites. La transmission de l'information utile à la population en est une chose mais promouvoir le changement des comportements, en est une autre. La population congolaise en général et les kinoises (cibles de notre enquête) en
particulier est informée sur les problèmes actuels de la détérioration de notre environnement. Cependant la population n'est pas toujours très impliquée dans les activités d'assainissement de leur milieu de vie. Cette réalité a amené à la conclusion selon laquelle l'information est utile et importante mais pas suffisante pour amener au changement des comportements. Les populations vivent comme des porcs, des canards et parfois pire que ceuxci. La bestialisassions de ces habitants est encore marquée par les eaux des latrines qui sont jetés sur la voie publique ou devant les habitations. Quand il pleut, il est impossible d'utiliser les artères conduisant dans ces milieux. Les eaux ménagères sont rejetées sur la place publique et les eaux des pluies envahissent même des habitations privées. La boue, l'odeur nauséabonde, les montagnes d'immondices et les latrines ouvertes à la voie publique sont des agents qui environnent certains habitants de Kinshasa. Des stratégies communicationnelles tous azimuts, qui impliquent fortement la participation de la population sont ainsi mises en brande par les sensibilisateurs environnementaux pour promouvoir une culture d'assainissement de la ville de Kinshasa. La communication de proximité, le relationnel, l'emporte car, il faut impliquer l'individu, dialoguer avec le citoyen. Ces techniques de communication regroupant à la fois les moyens publicitaire medias et horsmédias sont utilisées par les préconisateurs environnementaux. A chaque cible, une méthode de communication peut être préférée par rapport à d'autres. Pour sa part, la population résiste toujours au changement des comportements. A ce sujet, l'enquête menée révèle que 7 sujets sur un total de dix (10) affirment être suffisamment informés sur les préoccupations environnementales. Chose étonnante, sur le 7 sujets, une seule personne témoigne avoir déjà pris part à une activité d'assainissement de son environnement. Ainsi le défi demeure de taille pour l'exercice visant l'adoption des comportements pro-environnementaux au sein de nos sociétés. Changer les comportements des individus demeure une ambition louable mais difficile à atteindre. La promotion des comportements proenvironnementaux pose de nombreux questionnements. On retiendra que l'information seule ne suffit pas. Un sujet peut modifier ses attitudes et ses croyances sans pour autant modifier son comportement. Une contribution pertinente dans ce domaine demeure les recherches effectuées par les chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille sur la théorie de la communication engageante. Pour ces auteurs, le changement des comportements ainsi que l'implication active des parties prenantes résultent d'un processus impliquant à la fois l'information utile, la persuasion et un acte préparatoire visant
à faciliter l'intériorisation de la pratique. Le fait de faire précéder un message persuasif d'un geste préparatoire peut accélérer les changements des comportements, suivant la conviction soutenue par ce groupe des chercheurs. Pour ces derniers, il faut faire adhérer délibérément et sans contrainte un individu à une idée ou une cause en lui exigeant de témoigner de son engagement par un petit geste préparatoire. Il peut s'agir à titre d'exemple, de signer une pétition en attestant l'engagement à ne plus jeter n'importe où les déchets. L'engagement pour un petit acte génèrerait la fidélité de l'individu à s'engager pour des grandes choses. Sur le terrain, la théorie de la communication engageante va montrer également ses limites pour promouvoir l'implication active de la population et le changement de comportement.

2. Analyse des quelques problèmes de gestion des immondices à Kinshasa

Ici il sera question d'analyser les problèmes éducationnels et des acteurs de la gestion des immondices dans la ville de Kinshasa.

2.1. Les problèmes de l'environnement

L'homme se croyait le maître de la nature, maintenant on se rend compte de plus en plus que l'homme a besoin de la nature pour vivre. L'ONU rappelle dans son rapport GEO-4 que la dégradation de l'environnement, « compromet le développement et menace les progrès futurs en matière de développement » (…) et « menace également tous les aspects du bien-être humain ». Il a été démontré que la dégradation de l'environnement est liée à des problèmes de santé humaine,

comprenant certains types de cancers, des maladies à transmission vectorielle, le plus en plus de zoonoses, des carences nutritionnelles et des affectations respiratoires. L'idée d'une dégradation de l'environnement de la terre dans laquelle nous vivons, par l'effet de la pollution, est devenue largement majoritaire à la fin du XXe siècle : cet effet prend la forme d'une crise d'écologie globale. Les faits démontrent que l'évolution de l'environnement est représentative d'une dégradation de l'habitat, imputable à l'activité humaine. Pour mesurer cette dégradation, on peut se servir de plusieurs indicateurs : - Les pollutions apparentes, c'est-à-dire les traces de composés synthétisés par l'homme dans les milieux naturels : les sols, l'air et l'eau. Ces indicateurs sont plus couramment désignés sous d'autres noms, comme la qualité de l'eau pour présence de pollunts dans l'eau, ou qualité de l'air pour la présence de polluants dans l'air :
- La raréfaction des ressources naturelles, renouvelables ou pas ; - La perte de biodiversité, qui est même considérée comme un indicateur clé de l'état de l'environnement.
Les activités humaines ont une incidence forte sur la biodiversité, c'est-à-dire sur l'avenir des espèces vivantes, animales et végétales. Le taux d'extinction actuel des espèces est de 100 à 1000 fois supérieures au taux moyen naturel constaté dans l'histoire de l'évolution et de la planète. Les impacts de l'homme sur l'environnement sont liés à plusieurs facteurs, dont ceux évoqués le plus souvent sont la démographie et le développement économique. En effet, le lien entre la population et la pollution est évident : les impacts humains locaux sont proportionnels au nombre d'habitants d'une région, et il en est de même pour le nombre d'habitants sur la terre. Mais la démographie n'est pas le seul facteur qui intervient dans cette équation. L'expansion démographique implique plus d'individus à nourrir et donc plus d'espace à cultiver. Ce fait implique forcément une grande exploitation des ressources naturelles physiques (eau, sol, etc.) ou de ressources vivantes (poissons marins, têtes bovines, ovines, etc.). On dira que tout dépend du projet social adopté (les choix prioritaires en matière de développement économique et social), c'est ainsi que notre démographie conditionnera l'ampleur de l'impact de nos activité sur la biosphère. Le niveau de développement économique, les habitudes de vie, le climat et toute une multitude de facteurs, jouent un rôle très important dans les impacts sur l'environnement, ce qui amène de nombreux spécialistes à relativiser le rôle de la démographie et de la surpopulation dans les problèmes environnementaux. Ce qui doit d'abord nous préoccuper, ce sont les contacts que nous observons avec certitude, pour lesquels il est impossible de mettre en doute la responsabilité de l'homme : la désertification de certaines régions du fait de la déforestation, l'épuisement des terres sur la productivité, la pollution des sols et des eaux en raison des engrais et rejets industriel de toute sorte, la pollution de l'air à l'émission de gaz toxique, etc. Tous ces phénomènes ont une conséquence directe et immédiate sur notre vie, se traduisant par une réduction de la biodiversité, le déclenchement de certaines infections ou maladies, des déplacements de populations pour survivre, des situations d'appauvrissement pour d'autres.

2.2. Les solutions aux problèmes de l'environnement

Dans les dernières années, des moyens techniques ont été développés pour adapter les méthodes industrielles aux impacts de l'activité humaine sur l'environnement. Ces moyens peuvent être techniques, mais aussi législatifs et normatifs. Dans la plupart des pays riches, les effluents sont traités lorsqu'ils sont polluants. Pour l'eau, les particuliers sont équipés de fosses septiques ou sont reliés à l'égout. Les rejets liquides passent alors par une station d'épuration avant d'être rejetés dans la nature. Pour les industries, la législation impose des normes qualitatives pour les rejets. Les industries possèdent leur propre station de traitement, ou sont elles aussi reliées à l'égout. S'agissant de l'air, il existe làaussi des normes imposant de traiter les rejets polluant. Ces normes sont cependant très dépendantes des techniques existantes, selon le principe de la meilleur technique disponible. La situation est très différente dans les pays en voie de développement. La plupart d'effluents ne sont pas traités, par manque de moyens, ou par absence de législation contraignante. Les enjeux environnementaux sont véritablement importants ; des effluents non traités ont un impact fortement négatif, non seulement sur l'environnement, mais aussi sur la santé des habitants.

3. Les secteurs et organisations de lutte contre l'insalubrité à Kinshasa

La croissance spatiale rapide et anarchique, l'augmentation galopante de la population, le développement économique et du commerce tant formel qu'informel ont nuit considérablement à un accroissement permanent des déchets à Kinshasa. Ordures ménagères, débris issus de travaux publics, emballages plastiques, épaves des véhicules, carcasses d'appareils électroménagers, déchets d'abattoirs, produits d'étalages… sont les différents types de déchets qui ont envahi Kinshasa. Il suffit de traverser n'importe quel coin de la ville pour constater les manifestations de ce problème : entassement de déchets dans les secteurs résidentiels ou le long des routes, ruisseaux bloqués, espaces vertsenvahis par des déchets de tout genre. Ainsi, la ville en produit quotidiennement 9000 tonnes, parfois jetés pêle-mêle à même les trottoirs. Et l'autorité urbaine éprouve d'énormes difficultés pour les
évacuer depuis la fin du contract qui liait le gouvernorat de Kinshasa et l'union européenne.

4. Les acteurs de la gouvernance environnementale

De manière générale, la gouvernance doit réunir tous les principaux acteurs sociaux. Ces acteurs sont : l'Etat, le secteur privé et la société civile.

4.1. L'Etat :

En tant qu'autorité souveraine, s'exerçant sur un peuple et sur un territoire déterminé, l'Etat est garant de l'environnement politique, juridique et macroéconomique propice aux activités des autres acteurs. Il est appelé à créer un environnement propice au développement, en tant qu'acteur du développement par des lois environnementales du pays, par le renforcement des capacités de l'administration publique en matière de la gestion des déchets.

4.2. Le secteur privé :

C'est la principale source de possibilité d'emploi productif. Il crée un environnement macro-économique stable, veille à ce que le pauvre accède sans difficulté aux crédits. Il attire les investissements et des transferts de connaissances et de technologies. A cet effet, le secteur privé assure les fonctions de croissance économique en créant la richesse et les emplois. Pour la gestion des déchets, certaines entreprises, par exemple, participent à la formation de leur personnel à la gestion efficace de l'environnement en général et à celle des déchets publics en particulier. C'est ainsi que dans certaines entreprises, il y a des bacs à ordures et autres dispositifs de l'hygiène publique.

4.3. La société civile :

Par le biais des ONG, la Société civile constitue le contrepoids au pouvoir ; en tant que telle, elle est appelée à freiner l'élan arbitraire de l'Etat, à jouer le rôle de sentinelle et

favoriser la culture politique. Il s'agit donc de l'ensemble d'organisations ou d'associations, multiformes et diverses, répandues à travers le pays et mobilisant des citoyens pour les faire participer activement au niveau local, national ou international, à l'amélioration de la qualité de vie, dans un processus de responsabilisations. Elle est donc une arme qui a pour tâche de signaler la présence d'un danger, notamment les atteintes graves à l'environnement en général et la dénonciation de la démission de l'Etat face à ses responsabilités, en particulier.
Le contexte de gestion publique des immondices (déchets) pour le bien-être social, exige de l'Etat la mise en place des mécanismes de développement propre à lui, afin d'atteindre plusieurs objectifs essentiels dont les plus importants sont les suivants : la production d'un véritable environnement général favorisant la mise en œuvre de programmes de salubrité publique ; l'appui à la mise en place d'un cadre organisationnel et institutionnel de lutte contre l'insalubrité public, avec la création de l'autorité nationale de développement désignée dans ce cadre et le renforcement de l'expertise nationale dans le domaine de gestion des déchets.

4.4. Organisation de l'assainissement urbain à Kinshasa

Dans les régions peu développées du monde, les villes croissent rapidement, non seulement à cause de l'exode rural, mais aussi et surtout à cause de la croissance naturelle. L'insalubrité anarchique, la croissance et l'exode rural ont des conséquences sur la gestion de la population dans une ville, comme Kinshasa qui pose très souvent de multiples problèmes d'insalubrité. En effet, la ville de Kinshasa se distingue non seulement par son poids démographique (près de 10% de la population totale du pays), mais aussi par une sévère détérioration des conditions de vie urbaine : difficultés d'accès aux voies de communication, à l'eau potable, à l'électricité, à l'environnement sain, à l'emploi, aux systèmes de transport en commun et d'évacuation des eaux usées ainsi que des ordures ménagères, et la ville de Kinshasa est un patchwork de bidonvilles, de taudis crasseux, de petits logements saturés.

5. Problèmes d'insalubrité, d'habitat, d'eau et des érosions dans la ville de Kinshasa.

5.1. Problèmes d'insalubrité Plusieurs déterminismes sont à la base de l'insalubrité dans la ville de Kinshasa. Les plus remarquables sont les problèmes des déchets solides liquides et gazeux.

5.1.1. Les problèmes déchets solides

De tous les problèmes que pose l'assainissement, l'évacuation des déchets constitue le sommet de la voûte. Ils sont considérés comme des matières premières nuisibles à la santé de la population. A Kinshasa, il y a des déchets solides, liquides et gazeux.
Ces déchets proviennent généralement des activités humaines liées au développement économique et à l'urbanisation. Ils sont nuisibles à la santé de l'homme. Parmi les déchets solides, il y a des ordures ménagères (composées des sachets, les immondices de nettoyage du marché, lieux de fêtes, prisons, espaces publiques, déchets végétaux des jardins et espaces verts) ; ordures industrielles (celles qui proviennent des matières premières et de ses produits finis ou semifinis résultant d'une activité industrielle) ; ordures spéciales et dangereuses (rentrent dans cette catégorie les déchets chimiques, biologiques inflammables, restes de batterie, piles, etc.).

5.1.2. Les déchets liquides et gazeux

Ils sont composés généralement des eaux domestiques et industrielles séparées ou mélangées, contenant de nombreuses substances qui présentent des dangers divers. Ces eaux proviennent de cuisine et lavage de la vaisselle, des installations hygiéniques et urinoirs, des eaux pluviales et industrielles. Dans cette rubrique, on distingue : les eaux de ruissellement, les eaux ménagères, les eaux industrielles et les eaux excrémentielles. En effet, Lelo Nzuzi et Tshimanga Mbuyi affirment que les kinois vivent dans un environnement malsain. Kinshasa génère près de 500 3 de déchets par jours répartis de la manière suivante : 1500 3 selon qu'on se trouve dans la ville haute et 3500 3 dans la ville basse. Selon ces auteurs, sur les 5000 3 de déchets produits, 60% sont des résidus organiques et végétaux. En détail, on y trouve de manières putrescibles, 55% des métaux, 4% des matières plastiques, 20% les papiers et cartons, 15% les déchets verts, les déchets textiles 1%, les poussières et divers 1%.
5.2. Le comportement des femmes et des hommes kinois face à l'insalubrité La population Kinoise dans sa grande majorité (étudiants, fonctionnaires, vendeuses et vendeurs) est caractérisée par une mentalité de la « poubellisation ». En effet, au lieu de chercher les voies et moyens d'évacuer les déchets, la population apporte très souvent des ordures ménagères à la masse grandissante de déchets, pendant que les structures de stockage et les services d'évacuation sont presque inexistants. C'est ainsi que les rues, les espaces verts sont transformés en dépotoirs des rébus, les immondices sont aussi souvent déposées en plein air et pourtant elles sont nuisibles à la santé. L'assainissement du milieu doit pourtant préoccuper l'autorité politicoadministrative de la ville de Kinshasa. Celle-ci doit, non seulement éliminer et
évacuer les déchets, mais aussi communiquer et éduquer la population sur le danger de l'insalubrité de l'environnement et comment s'en sortir. Le train de mesures ne peut avoir aucun impact sur l'environnement si la population ignore les textes élaborés à cet effet. Par conséquent, elle doit être informée, éduquée et sensibilisée de plusieurs manières, car de nombreux citoyens polluent leur propre milieu et l'ensemble de l'environnement par ignorance et par manque d'éducation et de sensibilisation aux méfaits de la malproprété et de l'insalubrité. Dans les pays où près de la moitié de la population est analphabète, les méthodes et les moyens d'éducation et d'information doivent être diversifiées et adaptés aux différentes couches socioprofessionnelles suivant leur niveau d'instruction. Outre les affiches, les réunions publiques, les causeries morales, les conférences-débats, la télévision, les radios communautaires, les journaux doivent être mis à contribution pour la mise en application et le succès des mesures destinées à la proprété et à la salubrité des centres urbains pour le bienêtre des habitants.

6. Causes de la persistance de l'insalubrité à Kinshasa et pistes de solutions 6.1. Causes

Les causes de la persistance de l'insalubrité à Kinshasa sont nombreuses mais, nous en avons retenu trois, à savoir : le manque de sanction pour les contrevenants, l'incommunication et l'injustice dans l'application partielle des mesures concernant les travaux de salubrité hebdomadaire.
6.1.1. Le manque de sanction pour les contrevenants Les pouvoirs publics de la RDC se préoccupent depuis longtemps de la production et de la gestion des déchets. Depuis lors, plusieurs textes ont été pris en la matière. Ceux-ci réglementent les sources des déchets, leurs modes de gestion et les institutions de gestion. Sur ce point, il faut distinguer deux types d'institutions qui sont : Les instructions de répressions (police judiciaire, parquet, cours et tribunaux) ; Les institutions de gestion des déchets (ministère de l'environnement et conservation de la nature, Office des Voies et Drainage).

Cependant, malgré la multitude des textes et les différentes sanctions prévues, la ville de Kinshasa demeure toujours insalubre. Les institutions chargées de rechercher les contrevenants et les déférer devant les cours et tribunaux, sont dans
la léthargie. De même, la population, inconsciente, n'ose pas saisir la police et le tribunal malgré l'opportunité de la citation directe qui lui est offerte.

6.1.2. L'incommunication

Depuis son institution par l'autorité urbaine de Kinshasa, le salongo est loin d'être une activité du changement souhaite. Vu la progression de l'insalubrité au quotidien, les activités du salongo ne produisent pas les effets attendus. Les agents de l'hôtel de ville qui viennent superviser le salongo ne sont pas rigoureux. Ils focalisent leur attention sur les taxes des vendeurs et vendeuses, l'argent ou un quelconque produit.

6.1.3. Injustice dans l'application hebdomadaire de salongo

Les voix se sont élevées pour critiquer le déroulement de ce salongo. Généralement, le salongo est une activité qui se déroule hebdomadairement et qui est observée dans tous les marchés et « Wenze », sur les artères où joncent les boutiques et/ ou étalages. Tous les vendeurs doivent s'y soumettre au risque de d'encourir des amandes, voire être dépossédés de quelques articles, bien entendus, en dehors des marchés où les structures et services sont bien établis, qui coordonnent et veillent aux activités de salongo. Ailleurs, ce sont les agents de l'ordre qui coordonnent et contrôlent le salongo. Ce sentiment d'injustice, le mauvais traitement pendant le déroulement du salongo créent la frustration chez les personnes auxquelles cette opération est destinée. En outre, ce salongo s'applique seulement aux commerçants et pourtant dans des avenues, dans les rues, il y a de l'insalubrité.

6.1.4. La démission de l'Etat (autorité politico-administrative et les services de la ville) Kinshasa ressemble aujourd'hui à une ville abandonnée, de par les montagnes des immondices érigées le long des avenues, des caniveaux d'évacuation d'eau bouchés, des espaces verts transformés en dépotoirs même dans les parcelles habitées, les routes cassées par les érosions, etc. L'urbanisation rapide doublée de l'accroissement rapide de la population, les contraintes de l'évacuation des eaux usées dans la capitale ont augmenté. En effet, ceci prouve que le problème de la salubrité dans la ville de Kinshasa ne reçoit que peu ou pas d'attention de la part de l'autorité urbaine ou dans la plupart de cas de l'autorité municipale : là où l'environnement est menacé, l'autorité administrative n'intervient presque pas, c'est pourquoi on trouve certaines parcelles sans poubelles ménagères, des
auditoires des étudiants, bureaux de fonctionnaires sans bacs, des mares des eaux de pluie ou usées par manque de système de canalisation, etc. A cela s'ajoutent les constructions anarchiques qui se font très souvent avec la complicité de l'autorité municipale. On voit ça et là des femmes et des hommes habillés en uniforme jaune balayer à demi-teinte les artères principales de la ville. C'est dans ce contexte que Koloso Mundanda propose que l'autorité administrative adopte une politique judicieuse pour assainir sa juridiction. Cette politique se matérialiserait d'abord en prenant conscience et en manifestant la volonté politique, ensuite en renforçant les travaux des eaux usées et enfin, en canalisant des fonds nécessaires qui se recouvriraient tous les objectifs. Comme on peut bien le constater, cette politique ne peut produire des effets palpables que si et seulement si la population s'abstient de tout ce qui souillerait l'environnement ; d'où, la nécessité de lui inculquer les notions relatives à la salubrité publique et à l'hygiène, en utilisant les stratégies communicatives et intégratives.

6.1.5. Ignorance de la population en matière de la salubrité publique

L'éduction comme soulignée dans les lignes précédentes, est un prélude à la salubrité publique et à l'hygiène. C'est ainsi qu'elle doit être bien assurée pour permettre aux femmes et hommes d'être disposés à tout ce qui présente une incidence pour la qualité de leur vie, notamment la salubrité. Les notions de la salubrité publique, le bien-fondé de celle-ci et ses conséquences sur la santé de la population sont ignorés par la majorité de kinois et kinoises. D'où l'éducation, l'information et la communication de la population comme nécessité pour la réussite de tout programme de salubrité. Les mesures réglementaires prises en matière de la salubrité publique ne sont qu'exceptionnellement respectées et les méthodes autoritaires utilisées pour faire respecter les règlements ne sont pas suffisantes pour modifier le comportement des populations. C'est donc à la conscience du public qu'il faut faire appel. Dans ce contexte, l'intégration de l'éducation de l'information et de la communication dans la salubrité publique est une nécessité, car il faudra faire accepter à la population kinoise les interventions de la technologie et des règlements du point de vue de l'amélioration de la situation insalubre de l'environnement de la ville de Kinshasa afin de modifier certains comportements et mentalités. De ce fait, l'éducation doit être incorporée en tant qu'élément constitutif de la planification des activités du milieu.

6.2. Piste des solutions

6.2.1. Evacuation de déchets solides

Considéré comme résidus de l'emploi des matières solides putrescibles et non putrescibles, ils sont nuisibles à la santé de l'homme. C'est ainsi qu'ils doivent être évacués régulièrement et d'une façon appropriée en quatre phases à savoir :

6.2.2. Le conditionnement à domicile

Les ordures ménagères, en attendant l'évacuation, doivent être conservées d'une façon hygiénique. Cela veut dire que chaque parcelle résidentielle doit être munie d'une poubelle pour ramasser les déchets. Ces poubelles doivent être en matières imperméables, résistantes à la corrosion, facilement nettoyable et couvertes. Avec beaucoup d'amertume, nous constatons des poubelles remplies dans les coins de parcelles ou déchargées sur les trottoirs publics.

6.2.3. La collecte et transport La collecte et le transport sont des missions importantes de l'autorité administrative. Cette responsabilité exige une organisation rationnelle et rapide. Généralement, le ramassage devrait se faire deux à trois fois par semaine dans les quartiers résidentiels et chaque jour dans les lieux publics. Cette tâche est loin d'être remplie par l'autorité administrative de la ville.

6.2.4. Le traitement final et évacuation

Généralement, tous les déchets seraient dépaosés à un endroit précis, ils seraient étalés sur un terrain à une distance raisonnable des habitations. Par manque d'un système approprié, la ville de Kinshasa est devenue elle-même un réservoir d'immondices. L'autorité urbaine doit user les moyens pour trouver des systèmes appropriés d'évacuation des déchets à travers toutes les communes.

6.2.5. Evacuation de déchets liquides

Ce sont généralement les eaux contenant ou non les substances. Nous pouvons distinguer : les eaux de ruissellement ; les eaux

ménagères ; les eaux industrielles ; et les eaux excrémentielles. La collecte peut se faire dans les cuves en porcelaine. Elles doivent être munies d'un système de siphon pour empêcher le reflux des ordures dans la maison. Le transport peut être possible par deux systèmes : le système séparatif et le système unitaire.

6.2.6. Approche communicationnelle et participante

Aujourd'hui, la ville de Kinshasa est perçue de manière contradictoire, à la fois comme un milieu offrant de multiples services mais aussi un espace insalubre, saturé et pollué. Le moyen le plus efficace pour l'assainissement du milieu passe à notre avis, principalement par la communication et la conscientisation de la population. Cette conscientisation nous ne l'entendons pas comme une simple moralisation, mais une vulgarisation des textes de lois sur l'hygiène publique suivie des sanctions justes à l'encontre de ceux qui polluent l'environnement. Ces trois concepts sont considérés comme les raisons d'être de tous les médias. Cependant, au-delà de cette trilogie, il peut y avoir d'autres objectifs qui dépassent l'entendement de cette trilogie, il s'agit de la transformation des antivaleurs, des vices en vertu et d'éveil. Ce rôle d'éveil avait plus d'ampleur à l'heure de la colonisation. Jusqu'à nos jours, certains médias jouent ce rôle, pas essentiellement dans le prisme de la colonisation mais dans l'optique d'éveiller la conscience des tiers-Etats contre les antivaleurs, notamment le problème de l'insalubrité. Sur ce, pour améliorer le mode d'intervention des préconisateurs, il faudrait travailler les schémas de perception des récepteurs. A ce niveau, une analyse affinée des schémas d'interprétations des récepteurs contribuerait efficacement à la stratégie de changement de comportements. Il faudrait sans doute tenir compte des préalables suivants : - La perception sélective des membres de la communauté; - Les schémas d'interprétations en accord avec l'ordre individuel ou social des récepteurs; - L'analyse des comportements des récepteurs (usages et gratifications) ; - Les attentes des cibles communicationnelles; - L'interaction entre les intérêts des préconisateurs et des récepteurs ; - La recherche des interprétations construites à partir des diffuseurs de l'information ; - L'élaboration d'une manière d'opérer propice à obtenir un changement de comportements ; - Promouvoir les valeurs inhérentes au développement durable dans tous les aspects de l'apprentissage et encourager les changements de comportement qui permettront à une société plus durable et plus juste pour tous de voir le jour ;

- Former des citoyens mieux préparés à répondre aux défis du présent et du futur, mais aussi des décideurs qui agiront de façon responsable pour créer un monde durable ; - Encourager la centralité de la communication vis-à-vis des acteurs engagés dans les processus de délibération et de prise de décision en matière de politique environnementale et de développement durable ; - Promouvoir une communication en mesure d'accompagner la mutation des pratiques que recouvre le développement et qui peuvent concourir à l'inscrire dans une logique de sécurité, d'équilibre et de continuité, en d'autres termes de durabilité ; - Faciliter l'intégration des valeurs inhérentes au développement durable dans tous les aspects de l'apprentissage et encourager les changements de comportements qui, permettront à une société plus durable et plus juste pour tous de voir le jour ; - Former des citoyens mieux préparés à répondre aux défis présents et du futur, mais aussi des décideurs qui agiront de façon responsable pour créer un monde durable ; - Promouvoir une communication en mesure d'accompagner la mutation des pratiques que recouvre le développement et qui peuvent concourir à l'inscrire dans une logique de sécurité, d'équilibre et de conduite, en d'autres termes de durabilité ; - Proposer une procédure, une ouverture susceptible d'influencer le véritable changement de comportements à l'aide de la communication.

Conclusion

Les préconisateurs environnementaux font face à un défi de taille : les cibles communicationnelles n'adoptent pas les comportements pro-environnementaux préconisés. Sur le terrain, les cibles communicationnelles ne suivent pas ce qui est préconisé et la réception ne suit pas non plus l'émission du message. D'où la nécessité pour ces préconisateurs d'affiner les idées et d'asseoir des stratégies susceptibles d'amener au réel changement de comportements. Le projet d'assainissement de la ville ne peut aboutir aux bons résultats s'il ne bénéficie d'une adhésion populaire des communautés de bases concernées. Pour ce faire, notre attention s'est focalisée à la fois sur l'émission du message qui représente une étape clé de l'approche visant le changement des comportements et l'activité de réception considérée comme le moment névralgique de tout processus de communication.

Après une analyse minutieuse des facteurs qui caractérisent le contexte d'échange entre préconisateurs environnementaux du projet Kin-bopeto et les récepteurs (cibles communicationnelles), il s'est dégagé la nécessité de souligner le caractère sensible qui entoure les pratiques communicationnelles visant la promotion des comportements pro-environnementaux. Il s'agit d'une sensibilité qui devrait, à coup sûr, interpeller les préconisateurs environnementaux à rechercher des stratégies communicationnelles plus rentables en termes de résultats sur le terrain. La communication est l'élément fondateur et un lubrifiant de changements sociaux, un vecteur de participation collective, un lieu d'échange permettant aux idées de circuler librement et aux connaissances ainsi libérées de féconder le génie collectif en vue d'un auto-développement durable. Cependant, les stratégies de communication utilisées à ce jour ne semblent pas avoir démontré leur efficacité, en surmontant l'inaction des cibles face au changement de comportements. Dans le cadre de cette réflexion, nous avons recensé plusieurs facteurs psychologiques explicatifs de ce refus de changer de comportements de la part de la population Kinoise. Plusieurs voix se sont montrées favorables à l'usage de la stratégie de communication engageante. Celle-ci a nourri l'espoir de réduire le temps long du changement par l'engagement à réaliser des petits actes moins coûteux. L'enquête réalisée auprès de nos répondants témoigne de l'inadaptabilité de la stratégie de la communication engageante à induire un réel changement de comportements dans le contexte des récepteurs Congolais. La marche procédurale que préconise la stratégie de l'engagement n'apparaît pas concluante.

Bibliographie

- BARDOUT, J-C., Communiquer les solidarités : guide de la communication associative, Paris, UNIOPSS, 1989. - BESSETTE, G., Organiser et participation communautaire : Guide pratique de communication participative pour le développement, Québec, Presse Universitaire de Laval, 2005.
- BERNARD, F., Communication engageante, environnement et écocitoyenneté : un exemple des « migrations conceptuelles » entre SIC et psychologie sociale, 2007. - BOURGQUE, D, et BOUCHER, Y., L'approche communautaire : Québec, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC), 2001.
- DUCROUX, A-M., Les nouveaux utopistes du développement durable, Paris, Edition Autrement, 2002. - JULIE SEDEL., La réception des programmes télévisés par les adolescents : un état de la question, Paris, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, 2008. - KANE, O., La

communication environnementale : Enjeux, acteurs et stratégies, Paris, Harmattan, 2016. - KOLOKOSO MUNDANDA, La gestion de la salubrité publique au sein des Entités administratives. (cas de la Ville de Kinshasa), Unikin, Fssap, SPA, 2001-2002. - LARAMEE, A. et VALLEE, B., La recherche en communication. Eléments de méthodologie, éd. PUQ, Québec, 1991. - LAVILLE, E., L'entreprise verte : le développement durable changer l'entreprise pour changer le monde, Paris, Person éducation, 2002. - LAZAR, J., Sociologie de la communication des médias de mass, Paris, Arman colin, 1990. - LELO NZUZI et TSHIMANGA MBUYI, Kinshasa, Ville et environnement, Ed. L'Harmattan, Pais, 2008.